



22 juillet 2021

Le projet TIS de l'IRD entre en phase opérationnelle Premiers lâchers de moustiques mâles stériles à Duparc

Afin de prouver l'efficacité de la Technique de l'Insecte Stérile (TIS) en milieu naturel, l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) débute ce jeudi 22 juillet une campagne de lâchers de moustiques mâles stériles à l'échelle d'un quartier (zone pilote de Duparc - partie Sud du quartier) à Sainte-Marie, pour une durée de 12 mois. Le premier lâcher de moustiques mâles *Aedes albopictus* stérilisés, en présence de Monsieur le Professeur Xavier Deparis, Directeur de la Veille et de la Sécurité Sanitaires à l'ARS La Réunion, fait suite à la publication de l'arrêté préfectoral autorisant l'IRD à réaliser un essai de lutte opérationnelle au sein de ce quartier.

Les objectifs de la campagne de lâchers de moustiques 2021-2022

Cette nouvelle phase du projet vise à démontrer l'efficacité d'une approche durable de contrôle des populations d'*Aedes albopictus* par des lâchers de moustiques mâles stériles. Issus d'une souche péi d'*Aedes albopictus* prélevée à Sainte-Marie, ces moustiques mâles stériles sont produits dans le nouvel insectarium d'élevage, inauguré le 29 juin dernier.

Le but de l'opération est d'obtenir sur cette partie du quartier une réduction significative de la fertilité des femelles sauvages et donc d'observer une diminution des densités de populations de moustiques tigres.

Une lutte conjointe avec les autorités sanitaires

La prévention et la lutte contre les maladies vectorielles représentent un enjeu de santé publique. Le virus de la dengue circule à La Réunion de manière épidémique pour la quatrième année consécutive et les nombreuses formes sévères observées de la maladie rappellent sa gravité.

Face au virus de la dengue, une mobilisation collective demeure indispensable. L'ARS réalise des actions ciblées autour des cas, complétées par des opérations de salubrité ou de médiation menées par les collectivités ou les associations. La lutte contre la prolifération des moustiques et la protection personnelle contre les piqûres demeurent cependant l'affaire de tous. Chacun est invité à lutter contre cette épidémie via la destruction des gîtes larvaires et l'application des bons gestes de protection individuelle. Les lâchers de moustiques mâles stériles ne pourront se substituer à la mise en œuvre de ces gestes de prévention. La population du quartier de Duparc sera donc invitée à maintenir ses efforts de lutte au quotidien.

Les autorités chargées de lutter contre ces maladies transmises par les moustiques sont aujourd'hui confrontées à une limitation du nombre de molécules autorisées et à une augmentation des refus de traitements, qui fragilisent les actions menées. Il est nécessaire pour l'ARS La Réunion d'accompagner l'évolution des techniques de lutte contre le moustique tigre. La TIS apparaît comme une approche complémentaire et innovante. Le Ministère de la Santé et l'ARS La Réunion ont soutenu son développement. L'instruction du dossier a été confiée par la Préfecture à l'ARS, qui a pu constater que le projet avait tenu compte des recommandations émises par les experts nationaux de la Santé Publique et de la Biodiversité.

« Le projet TIS de l'IRD est né à La Réunion en 2009. Les lâchers d'ampleur qui débutent sont très attendus par le service de Lutte Anti-Vectorielle. La démonstration de l'efficacité de la TIS à l'échelle d'un quartier va permettre d'envisager une utilisation de cet outil en complément des méthodes de LAV actuelles. », explique le Pr. Xavier Deparis, de l'ARS.

Lâchers de moustiques mâles stériles : mode d'emploi

Pour rappel, la stratégie d'intervention ciblée sur une partie du quartier pilote de Duparc (Sainte-Marie), consiste à lâcher, dès ce 22 juillet 2021, jusqu'à 150 000 moustiques mâles stériles par semaine, durant 12 mois.

Cela correspond à 10 mâles stériles relâchés pour 1 mâle sauvage présent dans la nature. Le mois de juillet a été choisi car la population de moustiques tigres sauvages est habituellement moins dense en hiver austral. La quantité de moustiques à relâcher sera ainsi ajustée en fonction de la densité de population observée selon la saison.

Concernant la répartition des points de lâchers : la distance moyenne de dispersion active d'un moustique étant inférieure à 100 m, l'équipe a identifié 3 points de lâchers par hectare, soit 60 points de lâchers sur la zone pilote de Duparc Sud, avec 2 000 à 4 000 mâles stériles relâchés sur chaque point de lâchers. Chaque lâcher, hebdomadaire, se fera manuellement et au sol, par l'équipe du projet.



L'équipe terrain procèdera ensuite à l'évaluation de la population de moustiques, de manière régulière, afin de comparer avec les relevés des précédentes années. Les habitants de Duparc, qui ont été jusqu'à présent très impliqués dans le projet, sont invités à maintenir les bonnes pratiques en matière d'élimination des gîtes larvaires, et l'équipe TIS restera disponible pour répondre à leurs questions.

Les résultats de cette phase du projet TIS seront restitués fin 2022, après 12 mois consécutifs de lâchers et une phase d'analyse des données. Si l'efficacité de la TIS classique est prouvée à l'échelle d'un quartier, son utilisation à l'ensemble de La Réunion pourra être envisagée, en complément des méthodes de lutte anti-vectorielle actuellement mises en place par les autorités sanitaires.

Qu'est-ce que la TIS « classique » ?

Depuis 2009, l'IRD et ses partenaires conduisent un projet de recherche sur la Technique de l'Insecte Stérile (TIS) à La Réunion. Cette technique consiste à stériliser par rayonnement des moustiques mâles et à les lâcher en grande quantité dans la nature. Les femelles, accouplées à ces mâles, pondent des œufs non-fécondés qui n'éclore jamais. Utilisée en complément des actions « classiques » de lutte anti-vectorielle, cette méthode, préventive et non polluante doit permettre de diminuer les populations de moustiques et le risque de transmission de la dengue ou du chikungunya.

Pour en savoir plus sur le projet TIS, ses étapes, ses modalités : <http://tis.re>

Contacts presse :

A La Réunion : Fabien Jouanjean – 06 92 61 22 62 fjouanjean@runconcept.com

Thomas Lauret – 06 92 20 62 37 tlaret@runconcept.com

En métropole : Cristelle Duos – presse@ird.fr